

# **M. Chirac et M. Jospin ont donné leur accord pour cinquante-deux premiers témoins**

**Rémy Ourdan**

**Le Monde, 21 avril 1998**

LA MISSION d'information sur le Rwanda a commencé à constituer une liste des témoins qui seront auditionnés par les parlementaires. Dans une première liste de cinquante-deux personnes, que Le Monde a pu se procurer (lire ci-contre), on trouve des responsables politiques et militaires, des diplomates, des responsables de l'ONU, des universitaires, des représentants de l'Eglise et d'organisations humanitaires, des journalistes. D'autres personnes seront entendues, dont l'identité n'a pas encore été communiquée aux députés par le président de la Mission d'information, Paul Quilès. Les parlementaires pourront également réclamer à M. Quilès de contacter des témoins supplémentaires. Cette première liste de cinquante-deux noms a reçu un feu vert de l'Elysée et de Matignon, Jacques Chirac et Lionel Jospin suivant « de très près », selon un député, les travaux sur le rôle de la France au Rwanda. La seule restriction est que les fonctionnaires et les agents de l'Etat témoigneront à huis clos.

La Mission d'information compte d'ores et déjà ajouter à cette liste d'autres universitaires, membres d'organisations humanitaires et journalistes. Elle compte appeler des Rwandais : ambassadeurs du Rwanda en France, responsables du FPR, opposants à l'ancien et au nouveau régime de Kigali, et, s'ils sont localisés, des proches du président assassiné Juvénal Habyarimana. Certaines personnalités de l'ex-clan présidentiel hutu se trouveraient sur le sol français. Enfin, la Mission effectuera trois voyages d'étude au cours desquels elle procédera à des auditions : la Belgique et le siège des Nations unies à New York en juillet, et la région des Grands Lacs en septembre. Des contacts vont être pris avec Kigali. Certains députés souhaiteraient également aller en Ouganda, au Burundi et en République démocratique du Congo (ex-Zaïre).

## **DES ABSENCES**

L'absence la plus frappante dans cette liste préliminaire est celle du général Jean-Pierre Huchon, adjoint du général Quesnot à l'état-major particulier de l'Elysée puis chef de la Mission militaire de coopération (MMC), fréquemment décrit comme un ardent défenseur de l'aide inconditionnelle aux Forces armées rwandaises. Le général Huchon est, avec Jean-Christophe Mitterrand et Christian Quesnot, considéré comme une pièce incontournable du dispositif élyséen pour le Rwanda. Il est également surprenant qu'il ne soit pas prévu d'entendre son prédécesseur à la MMC, le général Jean Varret, qui avait été écarté pour avoir, semble-t-il, manifesté son désaccord avec la politique de l'Elysée au Rwanda.

Aucun militaire présent lors des opérations au Rwanda et aucun officier des services de renseignement ne figurent sur cette liste initiale. Les colonels qui commandèrent les opérations « Noroît » et « Amaryllis » ? Les lieutenants-colonels Chollet et Maurin qui, en tant que « conseillers » du président Habyarimana, ont joué un rôle-clé dans la guerre rwandaise ? Le commandant Saint-Quentin, qui arriva près de la carcasse fumante de l'avion présidentiel rwandais le 6 avril 1994 ?

Aucun « électron » plus ou moins libre des réseaux franco-africains n'est, en outre, appelé à témoigner. Certains ont pourtant joué un rôle important dans les milieux hutus, notamment Paul Barril et Pierre-Yves Gilleron, ces anciens collaborateurs de François Mitterrand ayant travaillé à la frontière de la France officielle et de la France de l'ombre. « Pour les agents de la DGSE et les individus comme Barril, c'est le mystère, reconnaît un député. Nous ne savons pas s'ils seront autorisés à témoigner si jamais nous souhaitons les entendre. Pour ceux-là, le feu vert de l'Elysée et de Matignon sera délivré au cas par cas. »

Les responsables de la Mission d'information affirment qu'aucune audition n'est, a priori, écartée. Des requêtes visant à obtenir des documents ont été adressées à la DGSE et aux ministères des affaires étrangères, de la défense et de la coopération. Dans un courrier adressé le 15 avril aux parlementaires, Paul Quilès précise : « Nous aurons accès à tous les documents utiles pour l'établissement des faits. Ceux qui sont classés "secrets" devraient être, ainsi que vient de me le confirmer officiellement le premier ministre, déclassifiés. Plusieurs milliers de pages de documents sont en cours d'examen. » Une équipe de huit personnes a été créée pour étudier ces documents et avoir des entretiens avec des témoins que les députés n'auditionneront pas. Elle mènera également des enquêtes spécifiques ordonnées par les parlementaires. Deux enquêtes sont déjà engagées, l'une sur les circonstances de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, l'autre sur les livraisons d'armes françaises au Rwanda.